



Objet : **Modification AIP France AD 2 Paris Orly LFPO carte AD 2 LFPO GMC 02, mouvements autorisés à la surface pour les aéronefs de type A380 et B748**

En vigueur : **Du 25 mars 2021 à 03:30 UTC au 21 avril 2021**

PREAMBULE :

Mise à jour de la carte AD 2 LFPO GMC 02 de l'AIP Paris-Orly.

Cette carte est divisée en deux **cartes** :

- circulation des A380
- circulation du B748

cf ANNEXES 1 et 2

La date et heure d'activation de ce SUP AIP seront annoncées par NOTAM.

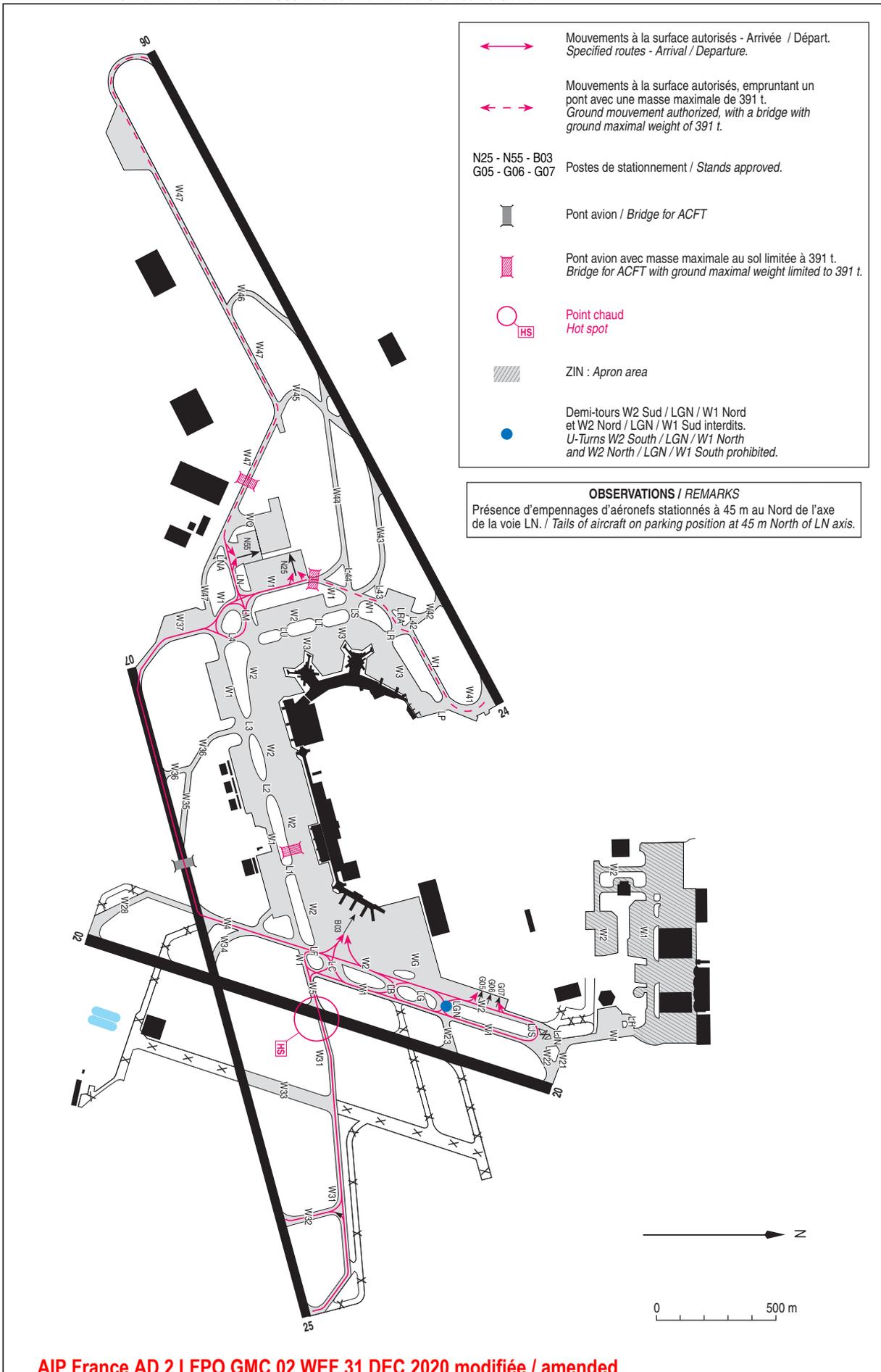
A l'issue de la mise en service de ces modifications, une mise à jour permanente de l'AIP sera demandée pour une mise en vigueur le 22 avril 2021 (cycle AIRAC 04/21).

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

ANNEXE 1

MOUVEMENTS A LA SURFACE POUR A380 EN DEROUTEMENT DE PARIS CHARLES DE GAULLE

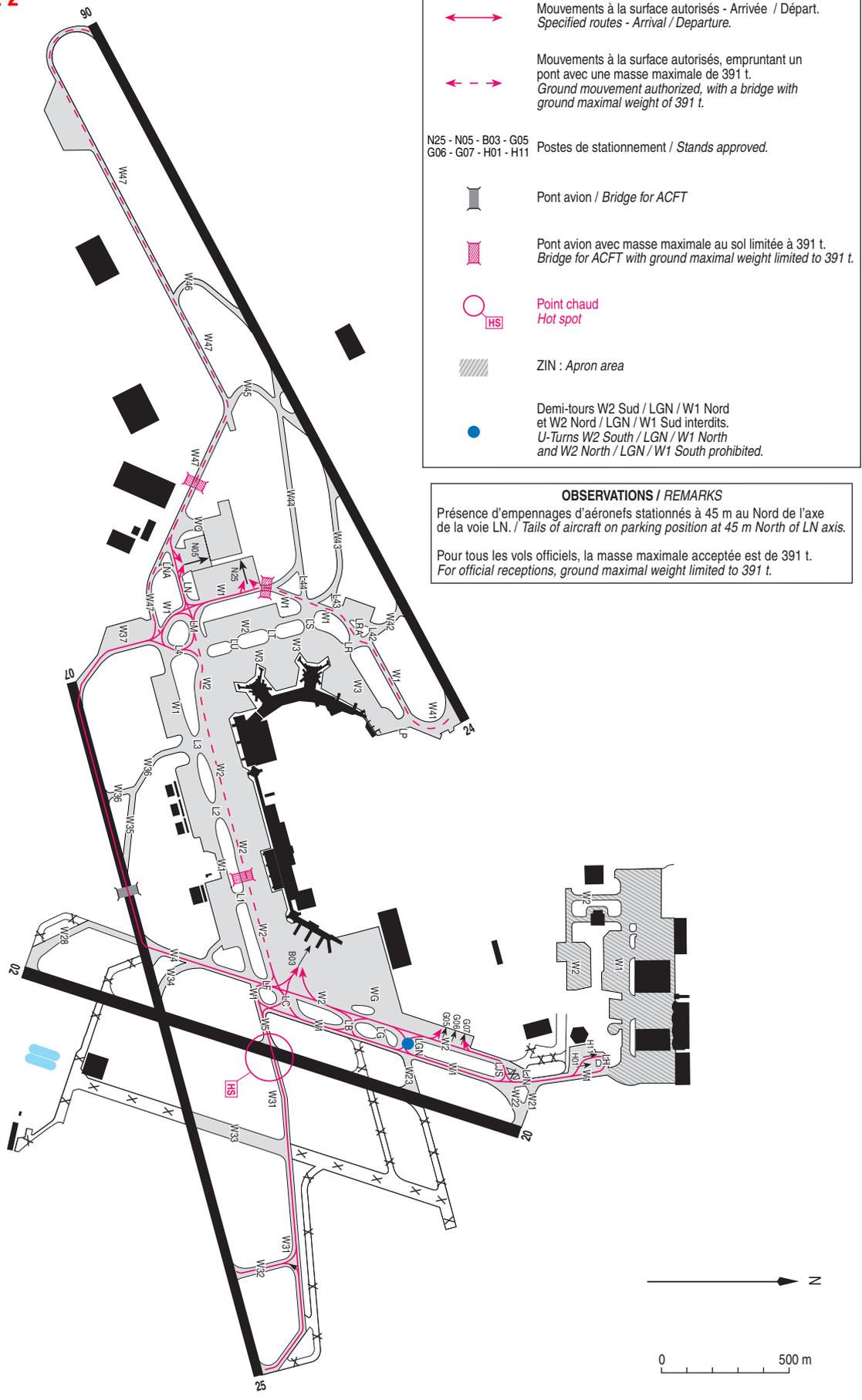
Ground movements for A380 diverted from Paris Charles de Gaulle



AIP France AD 2 LFPO GMC 02 WEF 31 DEC 2020 modifiée / amended

MOUVEMENTS A LA SURFACE POUR B748 EN DEROUTEMENT DE PARIS CHARLES DE GAULLE ET LES ACCUEILS OFFICIELS
Ground movements for B748 diverted from Paris Charles de Gaulle and official receptions

ANNEXE 2



Mouvements à la surface autorisés - Arrivée / Départ.
Specified routes - Arrival / Departure.

Mouvements à la surface autorisés, empruntant un pont avec une masse maximale de 391 t.
Ground movement authorized, with a bridge with ground maximal weight of 391 t.

N25 - N05 - B03 - G05
 G06 - G07 - H01 - H11 Postes de stationnement / Stands approved.

Pont avion / Bridge for ACFT

Pont avion avec masse maximale au sol limitée à 391 t.
Bridge for ACFT with ground maximal weight limited to 391 t.

Point chaud
Hot spot

ZIN : Apron area

Demi-tours W2 Sud / LGN / W1 Nord et W2 Nord / LGN / W1 Sud interdits.
U-Turns W2 South / LGN / W1 North and W2 North / LGN / W1 South prohibited.

OBSERVATIONS / REMARKS
 Présence d'empennages d'aéronefs stationnés à 45 m au Nord de l'axe de la voie LN. / *Tails of aircraft on parking position at 45 m North of LN axis.*
 Pour tous les vols officiels, la masse maximale acceptée est de 391 t.
For official receptions, ground maximal weight limited to 391 t.